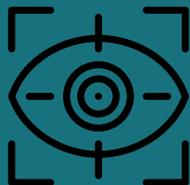


# APPEL À PROJETS

## FONDS “PUBLICS ET TERRITOIRES” (FPT) 2025



### Contexte 2025 :

#### Orientations et priorités en lien avec

- le Contrat d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 signé entre la CNAF et la CAF
- le Schéma Départemental des Services aux Familles 2024-2026
- les Conventions territoriales Globales signées entre la CAF et les Communautés de Communes

#### Expérimentation nationale de la mise en œuvre d'un formulaire dédié

Dans un objectif de simplification et d'harmonisation des pratiques, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a souhaité mettre en place un formulaire générique des demandes de subventions de fonctionnement.

La Caf du Jura s'est positionnée pour participer à cette expérimentation nationale et faire tester le formulaire générique de demande de subventions de fonctionnement auprès de ses partenaires locaux notamment lors de la campagne d'appel à projets Fonds "Publics et Territoires" 2025.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce formulaire ne concerne que les demande de fonctionnement. Notre formulaire local sera donc à utiliser pour les demande en matière d'investissement.

Pour 2025, les demandes de subventions de Fonctionnement et/ou les demandes de subventions d'Investissement seront donc à transmettre à la Caf du Jura par mail uniquement à l'adresse suivante :

[subas@caf39.caf.fr](mailto:subas@caf39.caf.fr)



# Les Priorités de la Caf du Jura pour 2025

Renforcement de la qualité et  
Accompagnement des solutions  
émergentes - Innovation -Capitalisation  
d'expérience - recherche de mutualisation  
permettant de répondre à des besoins  
identifiés

Promotion et attractivité des métiers de  
la petite Enfance et du secteur enfance  
jeunesse

Favoriser l'équité territoriale pour le  
développement d'actions sur les  
territoires moins dotés

Projets transversaux favorisant la  
complémentarité des acteurs et la  
cohérence éducative.  
Développement des liens et des  
passerelles familles/structures/écoles

Favoriser l'accessibilité et la  
connaissance des services aux familles  
pour répondre à la diversité des besoins

Développement Durable Transition  
écologique Soutien aux comportements  
individuels et collectifs écoresponsables





# Les Axes de Financement pour 2025



Cf Fiches thématiques pour le détail des financements possibles par axe

**Axe 1 : Accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les structures et services de droit commun**

Seuls les volets 2-3 et 4 sont mis en oeuvre (le volet 1 concernant le PRH a fait l'objet d'un appel à projet à part fin 2024) le soutien financier au renfort des équipes d'encadrement ne sera plus pris en compte en dehors des postes de référents territoriaux comme annoncé l'année dernière

**Axe 2 : Amélioration de la qualité et de l'accessibilité de l'accueil collectif et individuel du jeune enfant**

Dispositif passerelle, itinérance, mutualisation, ouverture à l'accueil de stagiaire pour favoriser la connaissance des métiers, implication des parents, places AVIP, ouverture culturelle, développement accueil individuel etc...

**Axe 3 : Engagement et participation des enfants et des jeunes**

Seul le volet 1, 2 point 2 et 3 point 2 sont ouverts. Le soutien aux projets de jeunes dans le cadre de bourses CAF n'est pas ouvert dans le cadre de cet AAP, la CAF accompagne cette action toute l'année à travers le dispositif CLAP géré par Info Jeunes Jura. Il en est de même pour le dispositif Promeneurs du Net. N'hésitez pas à prendre contact avec cette structure

**Axe 4 : Maintien et développement des services aux familles dans des territoires spécifiques**

**Axe 6 : Appui aux démarches innovantes**

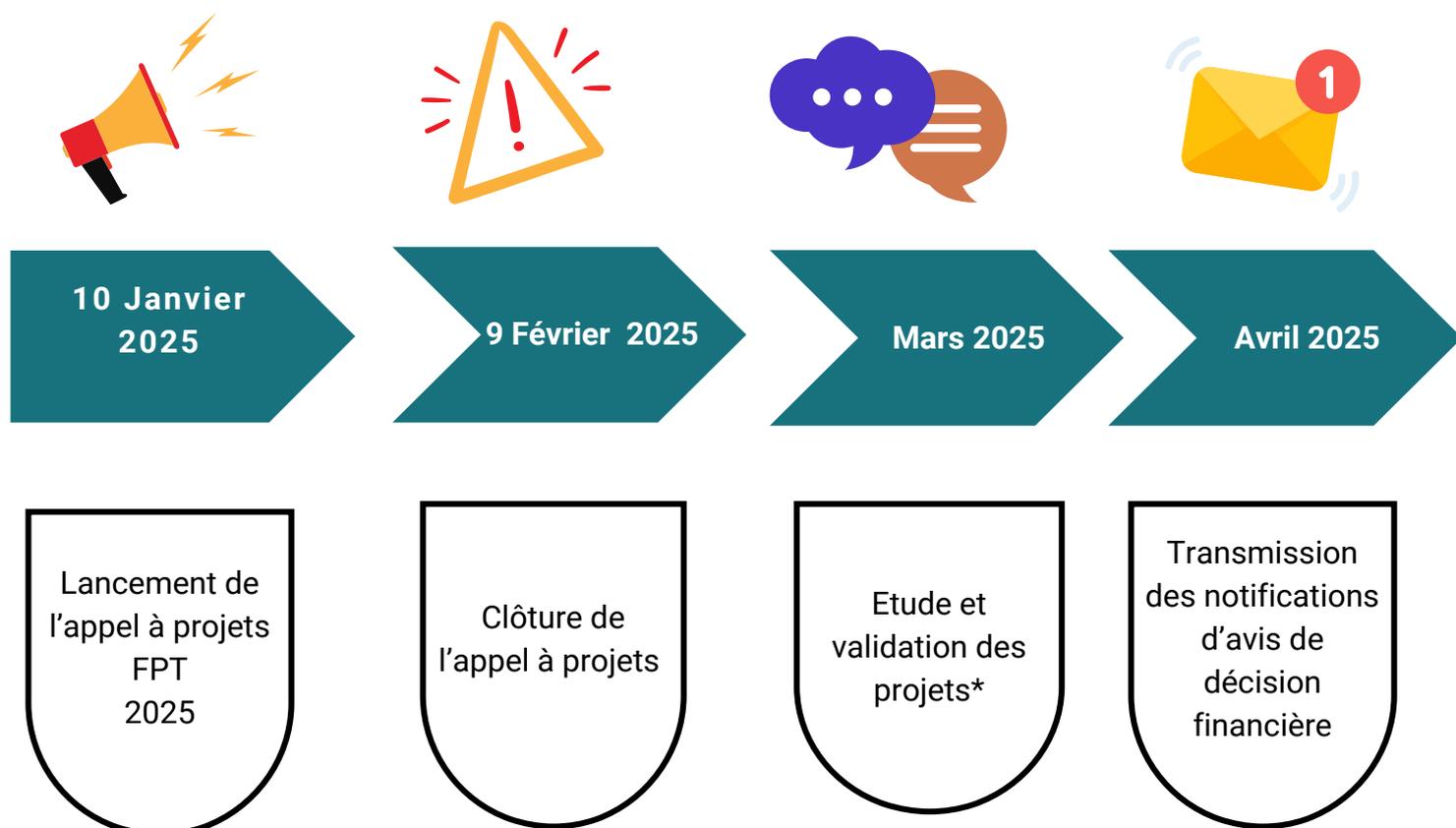
Seul le volet 3 est ouvert

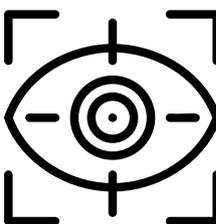
**Axe 5 : Soutien des établissements d'accueil du jeune enfant, des services enfance et jeunesse présentant de graves fragilités économiques**

**Axe 7 : Renforcement de la lutte contre la non-décence des logements et promotion des projets en faveur du logement des familles, des jeunes et du cadre de vie**

# APPEL À PROJETS FONDS “PUBLICS ET TERRITOIRES” (FPT) 2025

## Calendrier de l'appel à projets 2025



 Certains axes et fiches thématiques présentent des évolutions et nouveautés importantes

**Dans ce cadre certains projets pourraient être à un stade de réflexion non finalisée pour un dépôt immédiat.**

Nous vous demandons de nous faire connaître vos intentions afin que l'on puisse vous accompagner au mieux à la construction de ces projets et prévoir également la gestion de nos enveloppes budgétaires en conséquence

# APPEL À PROJETS

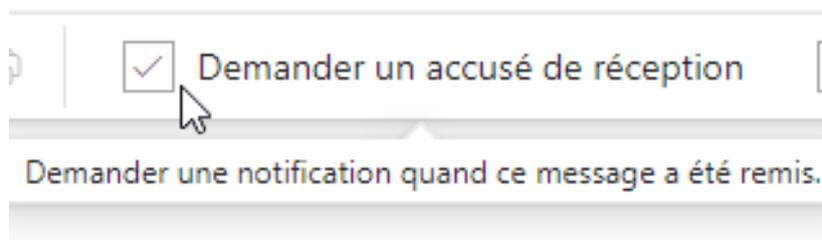
## FONDS “PUBLICS ET TERRITOIRES” (FPT) 2025

### Modalités de dépôt de dossiers



#### DEMANDE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

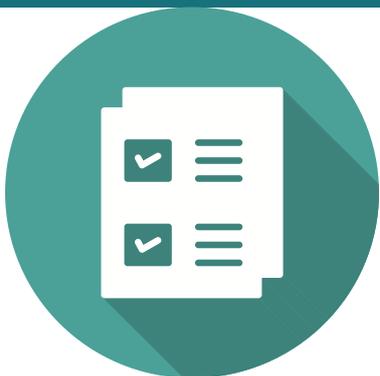
- Le formulaire de demande de subvention FONCTIONNEMENT doit être adressé dûment complété et signé par mail à l'adresse “subas@caf39.caf.fr” . **ENVOYER LES DEMANDES AVEC ACCUSE DE RECEPTION**



- Transmettre le formulaire de demande ainsi que les pièces justificatives nécessaires à votre demande de subvention par mail à l'adresse “subas@caf39.caf.fr” avec en objet de message : **AAP FPT 2025 + NOM DU PROJET.**
- **1 PROJET = 1 DEMANDE** si votre projet concerne une demande de subvention de fonctionnement et une subvention d'investissement merci de bien vouloir compléter un formulaire de chaque et nous les adresser par mail à l'adresse subas@caf39.caf.fr avec demande d'accusé de réception

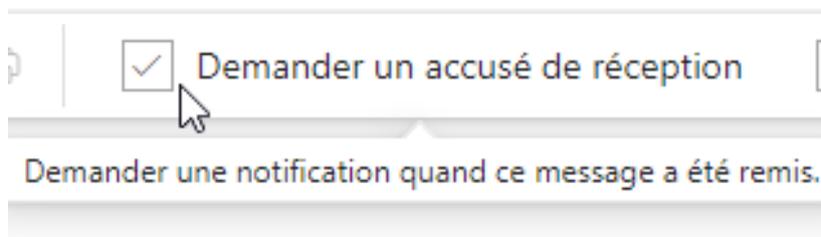
# APPEL À PROJETS FONDS “PUBLICS ET TERRITOIRES” (FPT) 2025

## Modalités de dépôt de dossiers



### DEMANDE DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

- Le formulaire de demande de subvention INVESTISSEMENT doit être adressé dûment complété et signé par mail à l'adresse “subas@caf39.caf.fr” . **ENVOYER LES DEMANDES AVEC ACCUSE DE RECEPTION**



- Transmettre le formulaire de demande ainsi que les pièces justificatives nécessaires à votre demande de subvention par mail à l'adresse “subas@caf39.caf.fr” avec en objet de message : **AAP FPT 2025 + NOM DU PROJET.**
- **1 PROJET = 1 DEMANDE** si votre projet concerne une demande de subvention de fonctionnement et une subvention d'investissement merci de bien vouloir compléter un formulaire de chaque et nous les adressés par mail à l'adresse subas@caf39.caf.fr avec demande d'accusé de réception

# Conditions d'éligibilité

## Toute demande de subvention doit:

- Faire l'objet d'une demande via le formulaire de demande (correspondant à la subvention sollicitée) complété et signé;
- Etre supérieure à **1500€**
- Etre transmise dans les délais impartis
- Etre complète au regard des pièces justificatives nécessaires à l'étude de la demande



## Les structures éligibles au financement de la Caf du Jura :

- Les associations loi 1901 ;
- Les associations reconnues d'utilité publique à caractère sanitaire ou social ;
- Les établissements du secteur public et/ou privé à caractère social ou médico-social ;
- Les collectivités territoriales (communes, communauté de communes) ;
- Les acteurs du secteur privé lucratif sous réserve qu'ils mettent en place une gestion désintéressés ;

## Le porteur de projet s'engage à :

- **Mentionner la Caf du Jura comme partenaire financier** et apposer le logo sur tous les supports de communication destiné au public ;
- Compléter le **bilan du projet (et actions) réalisé et financé au cours de l'année 2024 si un financement a été accordé en 2024**

## L'appel à projet ne finance pas les projets :



- dont la demande de subvention Caf est inférieure à 1 500 €
- qui relèvent du **fonctionnement ordinaire** d'une structure
- de financement d'un renfort d'équipe déjà soutenu par la Caf au titre d'un autre financement (subvention, prestations de services,...)

L'ensemble de la documentation associée à l'appel à projets "FPT 2025" est disponible sur nos pages partenaires locaux Caf.fr :

- <https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-du-jura/partenaires-locaux/appels-projet>

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec le service Action Sociale  
**subas@caf39.caf.fr**